

PISCINES PUBLIQUES D'ALES AGGLOMERATION : OUVERTURES ET FERMETURE POUR CET ÉTÉ

Dans le contexte de déconfinement que nous vivons, la saison estivale qui débute va tout de même permettre la réouverture de certaines piscines d'Alès Agglomération, mais avec quelques ajustements nécessaires. Explications.

Les piscines d'extérieur sur Alès Agglomération

- **Ouverture du 1^{er} juillet au 30 août** : Alès-Cauvel, Cendras, La Grand-Combe, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Jean-de-Valériscle et Salindres.
- **Ouverture du 5 juillet au 30 août** : Saint-Julien-les-Rosiers.
- **Ouverture du 6 juillet au 30 août** : Le Martinet.

Dans toutes ces piscines, des dispositions doivent être prises :

- Pataugeoires et plongeoires fermés.
- Douche et savonnage obligatoire avant l'accès aux bassins.
- Interdiction de manger sur les plages.
- Jeux et matériels aquatiques interdits (sauf matériel de sécurité).
- Sortie de l'eau de tous les baigneurs 30 min avant fermeture.
- Pas de douche en sortant.
- Sens de circulation à respecter.
- Accès limité à 10 personnes par groupe (sur réservation).
- Distanciations physiques (au moins 1 m) toujours à respecter.

Les tarifs et horaires d'ouverture seront publiés prochainement.

Centre nautique Le Toboggan, à Alès

Le Centre nautique restera fermé durant la période estivale et rouvrira en septembre. En effet, pour cet équipement clos, les mesures sanitaires drastiques demandées par le Gouvernement réduisent considérablement ses capacités d'accueil (seulement 18 personnes à la fois pendant 1h30, nettoyage complet d'une heure à chaque changement de groupe, nécessité d'avoir plus d'agents pour faire fonctionner l'équipement, petit bassin et pataugeoire fermés, ...).

Cette fermeture estivale va également permettre de réaliser des petits travaux de rénovation, mais également une désinfection totale des réseaux de ventilation par une entreprise spécialisée.

Concernant les abonnements en cours (aquagym, natation, aquabike, etc.) : leurs validités seront toutes reportées à la réouverture, en septembre. Les usagers seront contactés directement afin de venir réinitialiser leurs cartes et un nouveau certificat médical devra être présenté.

A lire aussi

- [Un cycliste professionnel sur le vélodrome de Branoux-les-Taillades](#)
- [L'OAC a la volonté de remonter en National 1](#)
- [Le Gardon d'Alès retrouve son plan d'eau](#)

- [Les 7 et 8 mars, la folie des maquettes revient à Alès](#)
- [Du VTT spectaculaire à La Grand-Combe](#)